

RAPPEL CALENDRIER:

- **Samedi 19 décembre:** Atelier acro-danse avec Justin Collas **suivi à 20h30:** Spectacle "TempoS" présenté par les Nouveaux Nez.
 - **Dimanche 17 janvier:** Atelier acrobatie avec Xavier Mermoud en lien avec le spectacle « TempoS ».
 - **Samedi 13 février:** Première journée de rencontre au Teil.
 - **Samedi 20 mars:** Deuxième journée de rencontre au Teil avec un atelier encadré par Heinz Lorenzen.
 - **Samedi 10 avril:** Troisième journée de rencontre au Teil.
 - **Samedi 8 mai:** participation à l'événement "Jour de cirque" organisé par la Cascade à Bourg Saint Andéol
Cette participation est **facultative**. Merci d'indiquer votre choix :
 - Mon enfant participera à cette journée
 - Mon enfant ne participera pas à cette journée
 - **Samedi 5 juin:** Quatrième journée de rencontre au Teil avec un atelier encadré par Heinz Lorenzen.
 - **Du lundi 26 juillet au dimanche 1er août:** Participation au Festival Shakespeare & Cie à Tournon-sur-Rhône.
 - **Du vendredi 10 au dimanche 12 septembre:** Participation aux Rencontres Ardéchoises à Aubenas.
- Face au nombre important de désengagements de dernière minute l'an passé, nous proposons cette année deux options de participation, afin que chaque jeune puisse choisir la formule qui lui convient le mieux. Toute annulation tardive, entraînant un surcoût pour la structure (nuitées et repas réservés à l'avance), sera facturée à la famille.
- Option 1: Participation partielle (la journée du samedi 11.09 de 9h à 22h30)
 - Option 2: Participation complète (vendredi 10.09 à 18h, samedi 11.09 et dimanche 12.09 à 19h)

ATTESTATION D'ENGAGEMENT – PARCOURS SHAKESPEARE

Je soussigné·e (Nom, prénom) responsable légal·e de (Nom, prénom de l'enfant) m'engage à respecter, et à faire respecter par mon enfant, l'ensemble du calendrier du Parcours Shakespeare, afin de garantir le bon déroulement du projet et la bonne organisation des activités.

J'ai bien pris connaissance que toute annulation tardive, entraînant un surcoût pour la structure (nuitées et repas réservés à l'avance), sera facturée à la famille.

Les absences signalées dès l'inscription, n'entraînant aucun frais pour la structure, seront bien entendu tolérées et ne donneront pas lieu à facturation.

Fait à :

Le : / / 20....

Signature du représentant légal :
(précédée de la mention "Lu et approuvé")